

LE DOYEN DE LA FACULTE DE SANTE SORBONNE UNIVERSITE

- Vu le code de l'éducation, notamment l'article L613-2,
- Vu l'arrêté du 02 juin 2008 portant création du Diplôme Interuniversitaire DOULEUR DE L'ENFANT EN PRATIQUE QUOTIDIENNE
- Vu l'arrêté de délégation de signature en date du 16 décembre 2025 de la Présidente de Sorbonne Université à M. Bruno RIOU, Doyen de la Faculté de Santé,

ARRETE

Article 1 : Il est créé pour l'année universitaire 2025-2026, un jury d'examen pour le Diplôme Interuniversitaire DOULEUR DE L'ENFANT EN PRATIQUE QUOTIDIENNE.

Article 2 : Le jury est présidé par le Professeur CONSTANT Isabelle (PU-PH) ou son représentant

Article 3 : Le jury est composé comme suit :

Professeur GALINSKI Michel (PU-PH)
Professeur ANNEQUIN Daniel (Professeur associé)
Docteur FOURNIER CHARRIERE Elisabeth (PH)
Docteur TOURNIAIRE Barbara (PH)
Docteur DUGUE Sophie (PH)
Docteur MALEK Jehanne (PH)
Docteur WALSER Elizabeth (PH)
Madame LOMBART Bénédicte (cadre de santé)

Article 4 : Le jury se réunit à la demande de son président.

Article 5 : Le directeur général de la Faculté de Santé Sorbonne Université est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté.

Fait à Paris, le 11 février 2026

Pour la Présidente et par délégation

Doyen de la faculté de Santé

Sorbonne Université

Bruno RIOU